




Prestataire de formation déclarée auprès de la
Préfecture de la Région Occitanie,
dont le numéro d'activité est le 76320058932



Programme de formation

« **Actualité des marchés publics – nouveau Code de la commande publique et dématérialisation** »

Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Décrypter et analyser l'actualité des marchés publics dont le nouveau Code de la commande publique.• Actualiser et sécuriser ses pratiques d'achat en matière de dématérialisation
Public visé	Toute personne intervenant sur des procédures de marchés publics.
Pré-requis	Connaissance et pratique du droit des marchés publics
Nombre de participants	8 participants maximum
Durée	1 jour – 7 heures

Points clés/ contenu	<p style="text-align: center;"><u>Le cadre général de l'achat public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'actualité • Le cadre juridique - la réforme des marchés publics • Evolution de la réglementation dont le nouveau code de la Commande Publique applicable au 1^{er} avril 2019 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un document unique réunissant l'ensemble des textes applicables aux différents contrats de la commande publique ✓ Une codification à droit constant et ses exceptions (intégration de certaines règles jurisprudentielles bien établies) ✓ Une architecture conçue comme une véritable « boîte à outils » ✓ Loi ELAN, future Loi PACTE : quels impacts ? <p> Atelier pratique : Où trouver les informations utiles et pratiques sur les marchés publics dont le nouveau code (textes, tables de concordance...)</p> <p style="text-align: center;"><u>La dématérialisation des procédures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre juridique et administratif <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le cadre réglementaire ✓ Les principales obligations ✓ Les fonctionnalités du profil acheteur • Le cadre technique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les prérequis techniques ✓ Les formats de documents ✓ Le certificat de signature électronique ✓ Les précautions à prendre • La passation des marchés publics dématérialisés <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition du DCE et échanges ✓ Faciliter la réponse des entreprises : les outils de candidature simplifiée <ul style="list-style-type: none"> ▪ La spécificité du formulaire DUME (document unique de marché européen) ▪ Le service DUME ✓ La réception et l'ouverture des offres ✓ La régularisation des offres papier ✓ La gestion de la négociation • L'ouverture des données essentielles <p style="margin-left: 20px;"><u>Ateliers pratiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les éléments à intégrer dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) en matière de dématérialisation. - Analyse d'un DUME et création d'un DUME Acheteur.
Moyens pédagogiques,	Formation en présentiel. Diaporama : présentation PowerPoint avec un échange interactif tout au long de la formation.

techniques et d'encadrement	Exercices et ateliers pratiques.
Suivi et évaluation	<p>Avant la formation : Validation des attentes des participants et des ateliers pratiques.</p> <p>Pendant la formation : Vérification continue de la bonne compréhension des thèmes abordés (atelier pratique, échanges d'expérience...) Questionnaire oral en fin de formation pour vérifier que les objectifs ont été acquis. Evaluation de satisfaction en fin de formation « à chaud » Remise du support de présentation actualisé par mail. Attestation de présence. Bilan et attestation de fin de formation</p> <p>Après la formation : Evaluation de satisfaction 3 mois après la formation pour vérifier les acquis « à froid »</p>

Intervenante

Julie AGUINALIN

Juriste en Droit public des affaires.
Dirigeante de L'Agence AGUINALIN, spécialisée en marchés publics.

10 ans d'expérience dans les marchés publics en collectivités comme Responsable de la commande publique et en entreprises comme Juriste d'affaires.

Titulaire d'un Master 2 « Droit public des affaires ».

Tel : 06.31.15.17.52

Mail : jaguinalin@gmail.com

Site internet : www.marchespublicsoptimises.fr

